



## Laissez-nous notre école !

Les effectifs des groupes scolaires suivent les fluctuations démographiques des quartiers. Si les effectifs des maternelles du Grand Pré semblent stables jusque vers 2007, ceux des Buclos diminuent et risquent de passer à moins de 20 élèves par classe dès la rentrée 2004, ce qui entraînerait la fermeture d'une classe.

L'inspection d'Académie avait déjà proposé à J. X. Boucherle un certain regroupement des classes. Il est certes légitime que l'Education nationale se préoccupe d'optimiser les moyens de sa mission.



Mais des objectifs strictement financiers pourraient perturber la bonne insertion scolaire des enfants et nuire à la qualité du projet pédagogique qui ne s'arrête pas aux portes de l'école. Ce sont ces préoccupations qui avaient conduit la précédente équipe municipale à refuser le regroupement proposé.

Avant l'été 2001, la nouvelle municipalité relance l'idée auprès de certaines associations, en leur faisant miroiter la possibilité de disposer des locaux dans les écoles. Fin novembre, une pétition signée par 1385 habitants du quartier est remise au Maire. Le 18 décembre, le Conseil municipal se réunit pour voter le budget de la commune. Une importante délégation emplit le hall de la Mairie et fait entendre sa détermination au passage des élus de la majorité.

Devant l'ensemble du Conseil et un nombreux public, un débat s'engage avec des représentants des parents et des habitants du quartier. Le dialogue est difficile, car deux conceptions de la place de l'école dans la ville s'opposent. Pour Madame Tardy et son adjointe, Madame Friedman, ce problème de regroupement ne concerne que les parents et l'Education nationale : "Trouvez un accord avec l'Inspectrice et revenez me voir !"

Les élus de MeyDIA défendent une autre position : l'école est avant tout un projet pédagogique global qui concerne évidemment en priorité la vie à l'intérieur de l'école, mais aussi le quartier et l'ensemble de la commune par les activités extrascolaires qui sont mises en place par la commune ou des associations. L'attractivité d'un quartier est liée à la présence d'une école à proximité des autres lieux de vie (commerces) et aux facilités d'accès à tous les lieux ouverts aux activités des enfants (piscines, gymnases, bibliothèques,...)

Finalement, un vœu est adopté à l'unanimité du Conseil municipal. Il reprend l'essentiel des arguments développés par les élus de MeyDIA sur la responsabilité des enseignants, des parents, de l'Education nationale et de la commune.

Ultime concession de Madame le Maire aux parents du quartier: son adjointe, madame Friedman sera présente aux rencontres entre les parents et l'Inspectrice d'académie. Mais elle ira sur la pointe des pieds, "en tant qu'écoutant".

## La parole aux élus

La vérité des comptes, on peut en parler depuis que la nouvelle majorité a voté le budget 2002, budget que nos élus, inquiets, ont désapprouvé.



### Logements sociaux

De 1995 à 2000 :

130 logements livrés ou engagés

En 2001 :

55 projets de logements gelés au Charlaix ou annulés au Centre théologique

### Subventions aux associations

De 1995 à 2001 : + 3,5% par an

en 2002 : -2%

## Nos impôts baissent

La nouvelle municipalité s'est fait élire avec un argument qui prend l'électeur-contribuable dans le sens du poil : l'engagement de ne pas augmenter les impôts communaux..

Or pour un bien imposable identique, la taxe d'habitation augmente en 2001 de 0,83 % et la taxe foncière sur les propriétés bâties de 0,97 % (valeurs que chacun peut vérifier sur ses feuilles d'impôt).

Il faut être clair !

On ne peut pas dire qu'on bloque les impôts communaux quand ceux-ci augmentent de près de 1%, même si c'est objectivement peu.

Il faut surtout ne pas manquer d'air pour prétendre (bien fort, évidemment !) qu'on baisse les impôts, et simultanément, (avec une extrême discrétion !) augmenter de... 32 % la part du prix de l'eau que la commune perçoit sur la consommation des ménages et des entreprises !

Nous nous interrogeons sur la légalité une telle augmentation.

## Au gré des pas

### Le café parental

L'idée fut lancée il y a deux ans par de jeunes Meylanais. Il vient de s'ouvrir au Doyen Gosse. Ouvert aux parents de Meylan, Corenc et La Tronche, il leur permettra, dans un cadre chaleureux de rencontrer des professionnels qui les aideront à faire face à leurs problèmes.

### Et de dix

C'est le nombre de locaux à poubelles qui ont brûlé en six mois dans le quartier du Charlaix. Les copropriétaires ne savent plus que faire, sinon éplucher leur contrat d'assurance incendie.

L'embauche, à prix d'or, de vigiles privés n'a pas encore protégé ses fruits !!!



### Locaux toujours vacants

Dix-huit mois après que l'Ecole de musique ait pris ses quartiers dans la nouvelle Maison de la musique, avenue du Vercors, les locaux qu'elle occupait aux Aiguinards sont inutilisés. Et rien n'a été inscrit au budget 2002 pour les aménager et les adapter aux normes de sécurité.

### Gymnase du Charlaix

Bientôt terminé, le gymnase du Charlaix offrira enfin aux habitants de l'Est de la commune la possibilité de pratiquer leurs activités physiques favorites. Il soulagera également les gymnases de la Revirée et des Aiguinards.



### Didcot out

Pour la seconde fois en moins de 5 mois, le voyage à Didcot a été annulé. Décision unilatérale de madame le Maire, mettant le Comité de jumelage devant le fait accompli. La raison en est que nos élus n'avaient pas imaginé que l'accueil se faisait chez l'habitant !

### Centre commercial

La rénovation avait été lancée par J.X. Boucherle; c'est la nouvelle municipalité qui a réalisé les travaux de réhabilitation du centre commercial des Buclos. L'arbre a été conservé, mais la galerie a été surélevée, facilitant la visibilité des commerces. Le sol a été entièrement refait.



## 35 par an

Avec la nouvelle loi Solidarité Renouvellement Urbain (SRU), les communes de plus de 3500 habitants doivent avoir 20% de logements sociaux. Cinq communes sur les 23 de la Métro dépassent ces 20%.

Les meilleurs élèves :

Saint Martin d'Hères, 40,19%, Echirolles 40,04%. Grenoble obtient 18,75%.

Meylan avec 10,99%, se place au 14ème rang et devra réaliser 692 logements sociaux en 20 ans, soit 35 par an.

## Logo

Juste après l'euro, le nouveau logo de Meylan a vu le jour. C'est M. Cabanel qui, en 1983, avait édité des armes pour Meylan, puis un premier logo en forme de slogan. Qui, aujourd'hui connaît l'écusson de la ville ou se rappelle du slogan du Maire de l'époque ?

1995... Nouveau maire, nouveau logo... Il est encore présent (pour combien de temps ?) sur les immeubles et les véhicules de la ville. Mais qui connaît le symbolisme des couleurs et des formes de ce logo ?

Et voici qu'un nouveau logo fait son apparition sur le bulletin municipal, en attendant celui que nous devons en 2007 à la future équipe municipale...

Cette valse de logos montre bien qu'il ne s'agit là que de l'emblème de l'équipe municipale, d'autant plus important pour elle qu'elle vient juste d'arriver au pouvoir. Ne pourrait-on valoriser un symbole pérenne pour notre commune ? Les Meylanais, comme leurs élus, vont et viennent. Meylan évolue, se modernise, mais reste notre patrimoine commun.

Il y a presque vingt ans, la Municipalité en place a doté Meylan d'armoiries. Elles valent ce qu'elles valent, mais ont le mérite d'exister et de pouvoir assez bien représenter notre ville.

Pourquoi ne pas en faire le symbole, le logo permanent de Meylan ?

## Meylan accueille

Depuis plus de vingt ans, quelques familles de gens du voyage sont installées dans un petit camp aménagé par la commune à l'île d'Amour. Vingt ans de cohabitation paisible et sereine entre ceux qui tiennent à conserver un mode de vie hérité de leurs ancêtres et la majorité des Meylanais installés dans leurs maisons ou appartements. Vingt ans... Une génération d'enfants qui ont été scolarisés et dont certains se sont aujourd'hui insérés dans notre mode de vie.

Pourtant le problème de l'accueil des gens du voyage demeure. Par manque de lieux d'accueil, leurs regroupements massifs, comme au Campus, posent de graves problèmes.

C'est pourquoi le Préfet de l'Isère vient d'adresser aux communes un Schéma départemental d'accueil des gens du voyage.

Sur le territoire de la Métro, il propose la création de 253 places réparties en 11 camps pour l'accueil de séjour (comme celui de l'île d'Amour) et 3 ou 4 pour l'accueil des passages. Dans ce plan, Meylan se voit proposer d'accueillir environ 15 caravanes. La localisation et les conditions de cet accueil restent à préciser.

Souhaitons qu'éclairée par la réussite du camp de l'île d'Amour, notre commune réponde généreusement à cette demande, dans un souci de solidarité avec des familles qui diffèrent de nous simplement par un mode de vie ancien qu'elles tentent de conserver.